



# GUIDE DE L'ACCOMPAGNATEUR

## PARCOURS SPORTIF GEOLOCALISÉ

### LA LAICITÉ DANS LA VILLE



## **Une chasse au trésor sur la laïcité !**

Le Comité Départemental Olympique et Sportif 35 vous propose de concilier sport et culture. Différents parcours sur différentes thématiques vous seront proposés via cette application. Pourquoi ? Parce que bouger régulièrement c'est bon pour le corps, bon pour la santé et bon pour le moral ! Ces parcours sont à réaliser à pied tranquillement, en marche rapide, en marche nordique, en vélo, en skate, en roller... bref tout est possible... sauf la voiture ! Nous vous conseillons de bien penser à vous hydrater tout au long de ce parcours et d'avoir un crayon qui vous sera utile quand vous aurez découvert... le trésor !

Pour ce parcours urbain, la thématique proposée est celle de la laïcité. Au fur et à mesure des différentes étapes, vous apprendrez à vous familiariser avec la laïcité, ce qu'elle représente et surtout ce qu'elle protège. (Distance : 7kms / Temps estimé : 1h30 à 2h)

Allez hop c'est parti !



### **Introduction**

La laïcité est le principe d'une société qui sépare la religion et l'État. Ainsi, dans une société laïque, chacun est libre de choisir sa religion et de la pratiquer librement. Mais cela n'a pas toujours été comme cela en France, c'est la Révolution française qui a changé les choses.

En France, avant la Révolution et avant les lois Ferry en 1882, l'enseignement était dispensé par des congrégations religieuses et le programme scolaire intégrait l'enseignement de la religion catholique. Par exemple l'apprentissage de la lecture se faisait à partir de livre de prières en latin et la catéchèse était obligatoire.

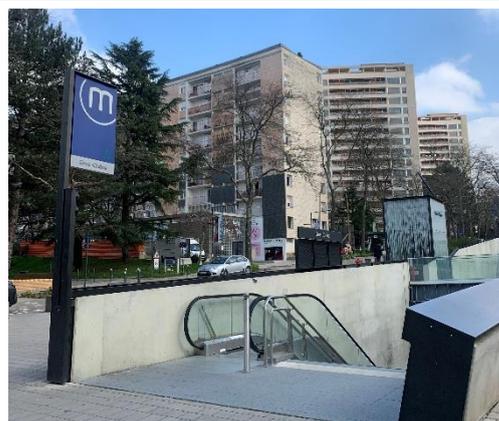
En France, les Lois Jules Ferry (1882) rendent l'école obligatoire, gratuite et laïque. Tous les enfants sont accueillis à l'école, l'enseignement religieux est interdit et remplacé par la morale civique. En 1886, les religieux ne peuvent plus enseigner dans les écoles publiques et les crucifix sont retirés des établissements scolaires.

La loi républicaine de 1905 ira encore plus loin est séparera la religion de l'État. Cette séparation garantit l'égalité et la liberté de tous. De nombreux pays ont une religion dite d'État. Les pouvoirs politiques, religieux et judiciaires sont liés et indissociables.

## ETAPE 1

# STATION DE MÉTRO GROS CHÊNE

**Adresse :** Boulevard Emmanuel Mounier, 35700 Rennes



### QUESTION

**Quel est le nom de l'église située à côté de cette station de métro ?**

- Saint Vincent
- Saint Georges
- Saint Laurent

**Réponse :** Saint Laurent

### TEXTE APPLICATION

Dans les établissements et lieux ouverts au public (métros, gares, salles de spectacle, commerces, transports, bibliothèques...), c'est le **principe de liberté** qui est la règle. Une personne peut venir avec la tenue qu'elle souhaite dans un bus, un train, une salle de spectacle, un café, un restaurant etc. Si le propriétaire du lieu lui refuse l'accès ou un service parce qu'elle porte un signe religieux, c'est de la discrimination et celle-ci est interdite par la loi (jusqu'à 75 000 euros d'amende et risque de prison).

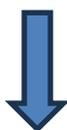
### POUR ALLER + LOIN...

En 2019, lors d'une séance publique du Conseil régional Bourgogne, un élu s'en prend à une mère de famille, accompagnatrice d'un groupe scolaire, qui porte le foulard. Il précise que cette femme ne peut porter le foulard car elle se trouve dans un bâtiment public et qu'au nom du principe de laïcité, le port du voile n'est pas autorisé.

Ces propos sont totalement faux. Le principe de neutralité ne s'applique pas aux usagers du service public, aux visiteurs ou encore aux livreurs qui pénètrent dans des locaux publics.

Le principe de neutralité religieuse s'applique-t-il aux élus ? Les élus bénéficient d'une très grande liberté dans le cadre de l'exercice de leur mandat, et ce dès le stade de la candidature. Les élus municipaux peuvent exprimer, ne serait-ce que par le port d'un signe religieux visible, leurs opinions religieuses en conseil municipal.

Le principe de neutralité s'applique au maire et à des adjoints en leur qualité d'officiers de police judiciaire (OPJ) et officier d'état civil. L'élu – le maire ou un adjoint au maire – qui procède au mariage civil ne peut manifester publiquement sa croyance (par exemple dans son discours aux mariés, dans l'entretien préalable et durant la cérémonie). De même que le maire en tant qu'il est chargé par la loi de présider son conseil municipal, d'en exécuter les décisions et de diriger le personnel communal doit respecter le principe de neutralité. Dans l'exercice de ses fonctions, sa qualité d'agent public le contraint à ne pas exprimer ses opinions religieuses.



450m

## ETAPE 2

# MOSQUÉE ESPOIR AMAL

Adresse : Square Saint-Exupéry, 35700 Rennes



### QUESTION

À quel numéro se situe cette mosquée ?

- 3
- 13
- 31

Réponse : 3

### TEXTE APPLICATION

La mosquée Espoir Amal est un **centre culturel et culturel islamique**.

Depuis la loi de séparation de l'Église et de l'État en 1905 "la République ne reconnaît, ne salarie, ne subventionne aucun culte" ainsi, la construction et l'entretien des édifices religieux (synagogue, mosquée, église) sont à la charge des associations culturelles ; à l'exception : l'Alsace et la Moselle qui étaient allemandes en 1905 et qui ne sont pas concernés par cette loi ainsi que les territoires ultra-marins.

Durant le mois de février 2025, cette mosquée a été victime d'un cambriolage et de dégradations. La section de Rennes de la Ligue des Droits de l'Homme a condamné cet acte et rappelé que « La liberté religieuse, principe constitutionnel garanti par l'article 1<sup>er</sup> de la Constitution et par l'article 10 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, consiste à respecter le culte de chacun ».

### POUR ALLER + LOIN

#### LES DIFFÉRENTS CULTES EN FRANCE (INSEE)

- 51% sans religions
- 29% catholiques - 10% musulmans
- 3% de protestants - 0,6% Israélites
- 6,4% autres religions

#### LES DIFFÉRENTES RELIGIONS DANS LE MONDE

- 32 % de chrétiens - 23 % de musulmans 15 % d'hindous - 7% de bouddhistes 0,2 % de juifs
- 5,8% autres religions (Indiens d'Amérique, Aborigènes d'Australie, minorités chinoises...)
- 1% bahaïsme, sikhisme ou taoïsme
- 16 % sans affiliation religieuse

8 personnes sur 10 dans le monde s'identifient à un groupe religieux.



530m

## ETAPE 3 COLLÈGE, LYCÉE ET PRÉPA L'ASSOMPTION

Adresse : 18 Boulevard Paul Painlevé, 35700 Rennes



### QUESTION

Qui définit les règles concernant le port de signes religieux au sein d'un établissement privé ?

- Le chef d'établissement
- La commune dans laquelle se situe l'établissement
- L'État

Réponse : Le chef d'établissement

### TEXTE APPLICATION

En 2004, une loi interdisant aux élèves le port de signes religieux au sein des établissements publics a été votée. Les signes discrets restant tolérés. En ce qui concerne **les écoles, collèges et lycées privés sous contrat**, (la plupart des écoles privées sont sous contrat avec l'État) c'est au **chef d'établissement** de définir les règles et de les préciser dans le règlement intérieur de l'école.

Cet établissement catholique sous contrat avec l'État fait partie de l'ensemble scolaire Saint-François d'Assises. Il a été créé en 1935 et scolarise des jeunes de la sixième à la classe préparatoire en filières :

- Physique-Chimie-Sciences de l'Ingénieur.
- Physique-Chimie.
- Physique-Sciences de l'Ingénieur.

## POUR ALLER + LOIN...

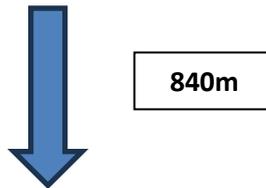
### ET LES ECOLES HORS CONTRAT ?

L'établissement scolaire privé hors contrat est un établissement qui n'a pas signé d'accord avec l'État. Cet établissement doit cependant déclarer son ouverture au recteur de l'académie où il s'installe. Le recteur transmet la déclaration au maire de la commune, au préfet et au procureur de la République. L'établissement ouvre automatiquement après un délai de 3 mois à partir de la date de la déclaration, sauf en cas d'opposition à l'ouverture.

L'établissement scolaire privé hors contrat n'est pas obligé de suivre les programmes, ni de respecter les horaires de l'enseignement public. Toutefois, il doit permettre aux enfants d'acquérir les connaissances du socle commun de compétences. L'État ne prend pas en charge la rémunération des enseignants. C'est l'établissement qui recrute les enseignants et les rémunère.

Les établissements hors contrat sont inspectés dès la 1ère année de leur fonctionnement, d'autres contrôles peuvent être organisés par la suite. Ces inspections consistent à contrôler les établissements sur le plan administratif et pédagogique.

En 2021, 1801 établissements scolaires hors contrat étaient recensés. 70% sont non confessionnels (bilingues, méthode Montessori ou Steiner), 30% revendiquent une appartenance religieuse.



## ETAPE 4 LYCÉE PUBLIC CHATEAUBRIAND

Adresse : 136 Boulevard de Vitré, 35700 Rennes



### QUESTION

Contrairement aux écoles et collèges, le port de signes religieux est autorisé au sein des lycées publics.

- Vrai
- Faux
- Parfois

Réponse : Faux

### TEXTE APPLICATION

La loi de 2004 (sous la Présidence de Jacques Chirac) impose ceci : « Dans les écoles, les collèges et les lycées publics, le port de signes ou tenues par lesquels les élèves manifestent ostensiblement une appartenance religieuse est interdit ». Toutefois les signes discrets sont tolérés (une circulaire en précise la taille). Cette loi vise à protéger les élèves des pressions et permet aux enfants de se construire leur propre opinion. Les enseignants des écoles publics (fonctionnaires ou assimilés) sont soumis à la neutralité, les signes, même discrets, sont interdits.



250m

## ETAPE 4

# ÉGLISE SAINT-AUGUSTIN

Adresse : 10 Rue Mirabeau, 35700 Rennes



### QUESTION

Comment se nomme la salle en bas à gauche de cette paroisse ?

- Nazareth
- Augustin
- Joseph

Réponse : Nazareth

### TEXTE APPLICATION

L'église Saint Augustin est un **lieu de culte catholique** qui célèbre des offices religieux presque tous les jours. Celle-ci organise régulièrement diverses cérémonies et événements dans le but de renforcer les liens communautaires. Ce centre a été construit en 1968 dans le but d'en faire un centre paroissial universitaire et territorial.

Lorsqu'on observe cet édifice, nous apercevons une salle située en bas à gauche. Son nom est **Nazareth**. Il fait référence à la ville dans laquelle aurait grandi Jésus, d'où son nom : Jésus de Nazareth.

Le nom de l'église Saint Augustin peut s'expliquer de 2 manières :

- Comme il s'agissait de constituer une paroisse universitaire, ce nom serait un hommage au patronage de Saint Augustin, docteur de l'Église, ancien étudiant devenu professeur renommée en Afrique.
- Une paroisse Saint Augustin a déjà existé à Rennes mais a disparu sous le consulat durant la Révolution française. Ce serait ainsi un hommage.



100m

## ETAPE 5 MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE

Adresse : 18 Rue des Plantes, 35700 Rennes



### QUESTION

Quel artiste a peint cette jolie fresque ?

- War
- Ali
- Misst1guette

Réponse : Misst1guette

### TEXTE APPLICATION

La Maison des Jeunes et de la Culture « Le Grand Cordel » est une association de loi 1901 créée en 1967. Rattachée au Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, elle fonctionne grâce aux cotisations des adhérents et aux diverses subventions des villes et départements. Ce lieu de rencontre convivial propose plusieurs ateliers et spectacles variés.

Les MJC sont des espaces de découverte, d'expression, de pratiques et de co-création. Elles sont bâties sur des **valeurs républicaines** et des principes de **laïcité**, de **solidarité** et de **tolérance**.

Elles sont, pour la plupart, des Délégations de Services Publics. C'est-à-dire qu'une collectivité locale (en l'occurrence la Ville de Rennes) a confié sa gestion à une association dans le but de répondre à un service public (activités culturelles, sportives sociales ...) et que cette gestion implique des financements publics (subventions par exemple...). Le personnel y travaillant est donc tenu de se soumettre au **principe de neutralité** (pas de vêtements ou de signes religieux). Les personnes s'y rendant et/ou participant aux événements peuvent porter et se vêtir comme elles le souhaitent.

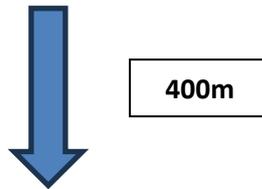
## POUR ALLER + LOIN...

**À la plage :** Une personne est libre de porter la tenue qu'elle souhaite.

**Une piscine municipale peut-elle réserver des créneaux exclusivement aux femmes ?** En raison du principe de non-discrimination, une municipalité ne peut octroyer un créneau horaire en heures ouvrables à un groupe de personnes mettant en avant leur souhait de se séparer des autres du fait de leur pratique ou de leurs convictions religieuses.

En revanche, une demande de cours de sport réservé aux femmes ; dans l'intention de promouvoir l'accès des femmes à la pratique sportive et aux loisirs, et sans qu'il n'y ait de référence religieuse ou de discrimination ; est légitime, mais il ne pourra pas être demandé expressément que le professeur soit une femme.

Pendant les tranches horaires où elle est ouverte au public, une piscine doit accueillir tout le monde, sans discrimination (Code pénal, art. 225-2). En revanche, sur certains créneaux horaires, une piscine peut être réservée à des activités spécifiques (bébés-nageurs, cours de natation, de plongée, d'aquagym...) où la mixité de genre n'est pas forcément la règle.



## ETAPE 6 CITÉ UNIVERSITAIRE DE BEAULIEU

Adresse : 8 Rue Louis Arretche, 35700 Rennes



### QUESTION

Comment se nomment les studios de cette résidence universitaire ?

- Les studios Mirabeau
- Les studios de Beaulieu
- Les studios Rennais

Réponse : Les studios Mirabeau

### TEXTE APPLICATION

Ils portent le nom du grand boulevard situé à gauche de cette cité universitaire.

Les résidences universitaires permettent aux étudiants d'être logés tout au long de l'année. De nombreux **logements universitaires** sont proposés allant du studio, au T2 ou à la chambre de 9m<sup>2</sup>. Des studios sont aussi **accessibles aux personnes en situation de handicap**.

Contrairement aux prisons et aux hôpitaux, les **salles de prière sont interdites** au sein de ces établissements. Tous simplement car, s'ils le souhaitent, les résidents peuvent sortir de la cité universitaire et se rendre dans des lieux de culte.



600m

## ETAPE 7 RESTAURANT UNIVERSITAIRE DE L'INSA

Adresse : 20 Avenue des Buttes de Coësmes, 35700 Rennes



### QUESTION

Sur les baies vitrées de ce bâtiment, vous pouvez apercevoir le mot **CROUS**. Quelle est la signification de cet acronyme ?

- Compagnies de Restauration et d'Organisation Universitaires Sociales
- Centres Régionaux des Œuvres Universitaires et Scolaires
- Cafétérias Rapides d'Ordre Universitaire Simplifié

**Réponse : Centres Régionaux des Œuvres Universitaires et Scolaires**

### TEXTE APPLICATION

Les Centres Régionaux des Œuvres Universitaires et Scolaires (CROUS) mettent à disposition des **restaurants et cafétérias universitaires**. Cela permet à tous les étudiants d'avoir accès à une alimentation saine et abordable. Ces restaurants proposent des repas à des **tarifs adaptés** aux budgets étudiants. Les restaurants universitaires tentent de diversifier au maximum les menus proposés en tenant compte des divers régimes alimentaires, avec une attention particulière portée aux offres végétariennes et équilibrées.

La restauration scolaire ne peut en aucun cas proposer une viande hallal/casher, car cela reviendrait à financer un culte. Or, depuis 1905, l'État ne peut pas financer les cultes.



610m

**ETAPE 8**  
**UNIVERSITÉ RENNES 1**  
**CAMPUS DE BEAULIEU**

Adresse : 263 Avenue Général Leclerc, 35000 Rennes



**Université  
de Rennes**

**QUESTION**

Est-ce que la loi de 2004 (sur l'interdiction de porter des signes religieux dans les écoles publiques) concerne les étudiants des grandes écoles et universités ?

Oui

Non

Réponse : Non

**TEXTE APPLICATION**

Dans les universités, contrairement aux écoles, collèges et lycées publics, le port de signes religieux est **autorisé**. Un étudiant ou une étudiante peut porter la tenue qu'il ou elle souhaite ainsi que des signes religieux. Néanmoins, les **locaux sont neutres** car ils sont la propriété de l'État (qui lui est neutre), il est donc interdit de faire des prières dans les locaux publics.

**POUR ALLER + LOIN...**

Pendant les stages et les formations ?

- ➔ Si le stage est réalisé au sein d'un service public (ou ayant une délégation de service public, le stagiaire est soumis au principe de neutralité (pas de vêtement ou signe à caractère religieux).
  - Par exemple un étudiant en médecine au sein de l'université peut afficher ses croyances religieuses mais durant son stage en milieu hospitalier, il devra faire preuve de neutralité.
- ➔ Un étudiant stagiaire en hôpital privé ou dans un cabinet libéral devra se référer au règlement intérieur de l'établissement.



500m

## ETAPE 9

# HOPITAL GUILLAUME RÉGNIER

Adresse : 10 Rue du Bois Perrin, 35700 Rennes



### QUESTION

L'un des piliers de la laïcité est la liberté de conscience et de culte. Comment cette liberté peut-elle être respectée dans les établissements fermés (hôpitaux, prisons) ?

- La religion ne franchit pas les portes des hôpitaux/prisons
- On prie uniquement dans sa tête
- Un service d'aumônerie peut être mis en place et pris en charge par l'État

Réponse : Un service d'aumônerie peut être mis en place et pris en charge par l'État

### TEXTE APPLICATION

Depuis la loi de séparation de l'Église et de l'État en 1905, l'État ne salue et ne subventionne aucun culte. Ainsi cela pourrait sembler contradictoire que l'État finance les services d'aumônerie dans les milieux fermés. En réalité, l'État respecte avant tout un autre pilier de la laïcité - inscrit dans la loi de 1905 - le **libre exercice des cultes**.

"La République assure la liberté de conscience. Elle garantit le libre exercice des cultes dans les lieux de privation de liberté (prisons, hôpitaux, cliniques...)" loi de 1905.

Les détenus ou les malades ont donc la possibilité (sur demande) de recevoir la visite d'un aumônier de la confession de leur choix. Cette demande ne peut être refusée.

### POUR ALLER + LOIN...

Un patient peut-il refuser des soins en fonction de ses convictions religieuses ?

→ Oui, mais à condition que cela ne mette pas en jeu la santé d'autrui (vaccins obligatoires ou décisions relatives à un enfant mineur).

Dans les prisons ou les hôpitaux, les détenus étant privés de liberté, les services de restauration carcéraux ou hospitaliers sont dans l'obligation de proposer des menus respectant les convictions religieuses : sans porc ou végétarien.

Pour obtenir une nourriture halal ou casher, les détenus des prisons doivent passer par un service payant appelé «cantine» car la nourriture confessionnelle ne peut être prise en charge par l'État. Une prise en charge financière par les associations culturelles est également possible.



650m

## ETAPE 10

# ÉCOLE PRIMAIRE PUBLIQUE MARCEL PAGNOL

**Adresse :** 19 Rue Jeanne Jugan, 35700 Rennes



### QUESTION

Depuis quelle année le port de signes ou tenues par lesquels les élèves manifestent ostensiblement une appartenance religieuse est-il interdit dans les écoles, collèges, lycées publics ?

- 1882
- 1905
- 2004

**Réponse : 2004**

### TEXTE APPLICATION

Les lois Jules Ferry, votées en 1881-1882 sous la Troisième République, ont rendu l'école gratuite et obligatoire et participent à **laïciser l'enseignement public** : remplacement des religieux par des laïques dans le corps enseignant et élimination du contenu religieux des programmes scolaires. Les ornements religieux, type crucifix, sont également retirés des écoles. La laïcisation s'applique donc aux enseignants, aux programmes et aux locaux... mais pas encore aux élèves.

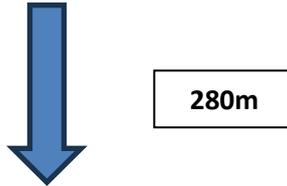
Il faudra attendre la **loi de 2004** (sous la Présidence de Jacques Chirac) pour que les élèves soient concernés. Nous vous le rappelons : « Dans les écoles, les collèges et les lycées publics, le port de signes ou tenues par lesquels les élèves manifestent ostensiblement une appartenance religieuse est interdit ».

À noter que l'enseignement du fait religieux (description factuelle des religions) est possible dans une école publique.

## POUR ALLER + LOIN...

Rappel de vocabulaire : Ostensible = visible / Ostentatoire = exhibé

Depuis 2004, il est donc interdit de porter des signes manifestant excessivement sa religion à l'école, les signes discrets sont tolérés. Il peut arriver que certains signes ou certaines tenues qui ne sont pas par nature religieux, le deviennent indirectement. Le Conseil d'Etat avait sanctionné un élève de collège qui avait systématiquement refusé de retirer un bandana de sa tête. Afin de déterminer si le signe ou la tenue que porte l'élève démontre sa volonté de manifester une appartenance religieuse, plusieurs éléments peuvent être pris en compte : permanence du port du signe ou de la tenue, persistance du refus de l'ôter quelles que soient les circonstances...



## ETAPE 11

# ÉGLISE SAINTE JEANNE D'ARC

Adresse : Rue Danton, 35700 Rennes



### QUESTION

Quelle était la profession de Michelet ? (Indice : « Trouve la rue, trouve la profession »)

- Professeur
- Historien
- Chimiste

Réponse : Historien

### TEXTE APPLICATION

L'église Sainte Jeanne d'Arc est une **église paroissiale catholique**. C'est dans le contexte de la canonisation de Jeanne d'Arc en 1920 que les travaux ont commencé. La date de fin des travaux est estimée entre 1950 et 1955. Ce bel édifice se distingue par son architecture spacieuse et lumineuse qui attire aussi bien les fidèles de l'église que les amateurs d'architecture. Des messes y sont célébrées presque tous les jours ainsi que des mariages ou encore des baptêmes.



670m

## ETAPE 12

# ÉCOLE PRIVÉE JEANNE D'ARC

**Adresse :** 19 Rue du Commandant Anjot, 35700 Rennes



### QUESTION

L'enseignement religieux est obligatoire au sein des écoles privées.

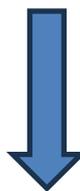
- Oui
- Non

**Réponse : Non**

### TEXTE APPLICATION

Les écoles privées **sous contrat** sont tenues de **respecter le programme scolaire** et ont l'obligation d'accueillir tous les élèves. L'enseignement religieux est donc **optionnel**, il est proposé et non imposé.

Cet établissement catholique fait partie de l'ensemble scolaire Saint-François d'Assises, tout comme le collège et lycée l'Assomption.



490m

## ETAPE 13

### STADE COURTEMANCHE

Adresse : 13 Rue Zacharie Roussin, 35700 Rennes



#### QUESTION

Combien de mètres mesurent un tour de piste ?

- 400
- 800
- 1500

Réponse : 400

#### TEXTE APPLICATION

Le complexe sportif Courtemanche est équipé de 4 terrains de tennis, d'un terrain de football, d'une aire d'athlétisme, d'une salle de musculation et d'un gymnase. Il est accessible au public en dehors des heures de réservation des scolaires, des clubs sportifs etc.

Les règles concernant le port de signes religieux dépendent donc de l'école à laquelle les pratiquants appartiennent. En ce qui concerne les pratiquants et les licenciés en club sportif, c'est la **liberté de conscience et de culte** qui s'applique. En France, chaque personne conserve sa liberté d'expression ainsi que sa liberté de culte lorsqu'elle se trouve dans l'espace partagé, c'est-à-dire l'espace qui est commun à tous : la rue, la plage, les parcs et forêts, etc. Cependant, la liberté de manifester ses convictions par une tenue/accessoire peut connaître des restrictions, qui doivent alors être inscrites dans le règlement intérieur du club sportif. En règle générale des tenues spécifiques peuvent être imposées via les réglementations fédérales lors des compétitions.

En ce qui concerne le grand public, c'est à dire les personnes qui viennent en dehors d'une école ou d'un club, c'est donc encore une fois la liberté de conscience et de culte qui s'applique. Chacun est donc libre de se promener dans cet espace en portant des signes religieux (le visage doit toutefois être découvert et les parties intimes couvertes). Il est également possible de pratiquer son culte dans cet espace (à condition de ne pas troubler l'ordre public et de faire une déclaration préalable auprès de la Préfecture lorsqu'il s'agit d'une pratique collective).

Le torse des hommes n'est pas considéré comme intime mais peut être sujet à restriction dans certaines communes pour des raisons d'hygiène et de sécurité. Pour la poitrine des femmes, une tolérance existe sur les plages et pour l'allaitement.



620m

## ÉTAPE 15 - LA CACHE

Adresse : Parc de Maurepas, 35700 Rennes



**Si vous avez trouvé la cache, vous devriez être capable de me donner la forme de la boîte secrète !** *Indice : Aidez-vous de la photo, vous trouverez la cache en fouillant dans les creux des branches !*

Rectangulaire

Triangulaire

Cylindrique

**Réponse : Cylindrique**

### TEXTE APPLICATION

À présent, ouvrez cette boîte et inscrivez votre nom et votre adresse mail sur le papier à l'intérieur. Nous tirerons au sort parmi tous les participants, un heureux gagnant aura la chance de remporter un lot spécial 😊 Prenez bien soin de refermer la boîte et de la remettre où elle était avant de quitter les lieux !

Nous espérons que ce parcours d'environ 7kms vous a permis de mieux comprendre la laïcité, ce qu'elle défend et ce qu'elle protège.

Nous remercions nos partenaires : la **CAF**, l'**ANCT** et l'**ANS** pour leur soutien.

NB : 10 000 pas par jour, un objectif réaliste pour rester en bonne santé selon l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS). Effectuer l'équivalent de 10 000 pas quotidiens est le minimum d'activité requise pour se maintenir en forme, préserver sa santé et maîtriser son poids. Aujourd'hui en faisant ce parcours **vous avez réalisé près de 10 000 pas**. Félicitations !!!

MERCI A NOS PARTENAIRES

